



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-41

PREFECTURE DES ARDENNES
20 DEC. 2019
ARRIVEE

Affichée le 20 DEC. 2019

Le Comité Syndical avait été convoqué le 3 décembre pour une réunion le 13 décembre 2019. Le quorum n'ayant pas été atteint, conformément à l'article 9.7 des statuts de l'EPAMA – EPTB Meuse, une seconde convocation a été adressée aux membres du Comité Syndical le 13 décembre pour une réunion le 18 décembre 2019.

L'an deux mille dix-neuf, à 10h
Le 18 décembre à Charleville-Mézières,

Date de convocation	13 décembre 2019
Nombre de délégués :	
● Titulaires	49 Titulaires
● Suppléants	49 Suppléants
● Présents	11 Présents
● Votes par procuration	0 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bernard PIERQUIN	M André LIEBEAUX
M. Boris RAVIGNON	M. Michel NORMAND
M. Jean-Pierre RENVOY	Mme Noëlle DEVIE
M. Guy JOSEPH	Mme Maryse DESPAS
M. Jean-Pierre CHABOUSSON	Mme Christine NOIRET - RICHET
M. Robert PASCOLO	

Objet de la délibération :

DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL OSIRIS-INONDATION – PLAN DE FINANCEMENT

Résultat du vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°19-41

Objet de la délibération :

DEVELOPPEMENT DU LOGICIEL OSIRIS-INONDATION – PLAN DE FINANCEMENT

Dans le cadre de ses missions, l'EPAMA a rejoint en 2005 le projet OSIRIS-Inondation initié au sein d'une action Européenne (programme IST 2000-2003) déclinée par la suite en France par le Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales (CETMEF, devenu CEREMA) et l'Établissement Public Loire.

Il s'agit d'un logiciel d'aide à la prise de décisions en préparation et gestion de crise et destiné en priorité aux communes et aux responsables locaux. Au sein des communes, le logiciel permet la construction d'un Plan Communal de Sauvegarde évolutif selon les niveaux de crue attendus.

Le logiciel OSIRIS-Inondation s'inscrit dans une démarche plus large élaborée par l'EPAMA. Celle-ci s'articule autour d'une plateforme, le Portail Risque Inondation, qui centralise toutes les étapes de la démarche : état d'avancement des Plans Communaux de Sauvegarde, référencement et déploiement des repères de crue, réseau et travail collaboratif, service InfoMeuse, organisation des exercices inondation annuels.

Jusqu'à aujourd'hui, ce logiciel était porté par le modèle hydraulique STREAM, réalisé dans les années 2000. Récemment, dans le cadre du projet MHYM (Modélisation HYdraulique de la Meuse), un nouveau modèle, plus performant et plus efficace, a été développé. OSIRIS doit donc être adapté à ce nouveau modèle, afin de pouvoir le recevoir. En adaptant le logiciel, il pourra également être déployé au sein des communes riveraines des affluents de la Meuse.

Cette action est inscrite au PAPI Meuse, Axe 3 « Alerte et gestion de crise », action F3-1.

Le plan de financement envisagé au PAPI est le suivant :

EPAMA en autofinancement à hauteur de 20% : 40 000 € TTC

Subventions Fonds Barnier à hauteur de 40% : 80 000 € TTC

Subventions FEDER à hauteur de 40% : 80 000 € TTC

Pour un total de 200 000 € TTC engagés.

Pour information, ce plan de financement a déjà été arrêté par l'EPAMA - EPTB Meuse l'an dernier. L'équipe de l'EPAMA - EPTB Meuse a donc élaboré l'ensemble des cahiers des charges cette année et s'apprêtait à lancer le marché, quand nous nous sommes aperçus qu'il y avait une discordance entre le plan de financement arrêté l'an dernier par l'EPAMA, en HT, et le plan de financement inscrit au PAPI en TTC.

La décision a donc été prise d'arrêter de nouveau le plan de financement afin de pouvoir demander les subventions attendues et lancer les marchés, qui sont prêts.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avis favorable du Bureau Syndical du 20 novembre 2019,

Le comité syndical :

- Approuve l'opération « développement d'OSIRIS inondation »,
- Valide le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.



Le Président de L'EPAMA

Boris RAVIGNON

